



Parking / box Villeurbanne

VILLEURBANNE 69100

128 € / mois

charges comprises *

* dont charges récupérables : 8 € / mois

Honoraires charges locataires: 140 € TTC

**Guy HOQUET SAINT
BONNET DE MURE**

1 Avenue Charles de Gaulle
69720 Saint-Bonnet-de-Mure

04 78 40 99 99

Parking / box Villeurbanne

Pas de contact téléphonique - veuillez nous transmettre votre dossier par mail :
ghlocation69720@gmail.com

VILLEURBANNE - garage PMR fermé en sous-sol dans une résidence sécurisée.

Fiche technique du bien

Provision sur charges 8 €

Régularisation des charges Provisionnelles mensuelles avec régularisation annuelle

Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Photos du bien



Guy Hoquet Immobilier
1 Avenue Charles de Gaulle - 69720 SAINT BONNET DE MURE
Mail : ghllocation69720@gmail.com
www.guyhoquet-immobilier-sbbonnetdemure.com/

FICHE RENSEIGNEMENT CANDIDAT LOCATAIRE

Adresse du bien à louer: _____

Montant du loyer Charges comprises _____

Montant du dépôt de garantie _____

IDENTITE	LOCATAIRE 1	LOCATAIRE 2
Nom		
Prénom		
Date et lieu de naissance		
Nationalité		
Situation de famille		
Adresse actuelle		
Situation : propriétaire, locataire, étudiant		
Téléphone		
Adresse mail		
SITUATION PROFESSIONNELLE	LOCATAIRE 1	LOCATAIRE 2
Profession		
Date d'embauche		
Type de contrat : CDI/CDD Interim, Alternance		
Adresse et téléphone de l'employeur		
Salaire net mensuel		
Autres revenus		
Revenus net global		

Date et signature précédée de la mention « Certifié exacte et conforme »



Guy Hoquet Immobilier
1 Avenue Charles de Gaulle - 69720 SAINT BONNET DE MURE
Mail : ghllocation69720@gmail.com
www.guyhoquet-immobilier-sbbonnetdemure.com/

COMPOSITION DU DOSSIER LOCATION

Liste des pièces à fournir en fonction du statut

- Cas n°1: le locataire est titulaire d'un CDD ou CDI
- Cas n°2: le locataire est étudiant
- Cas n°3: le locataire est travailleur non salarié
- Cas n°4: le locataire est retraité
- Cas n°5: le locataire est une société
- Cas n°6: le locataire exerce une profession libérale
- Cas n°7: le locataire est intermittent du spectacle

DOCUMENTS/CAS	1	2	3	4	5	6	7
Fiche de renseignement	x	x	x	x	x	x	x
Pièce d'identité/passeport/carte de séjour	x	x	x	x	x	x	x
3 dernières quittances de loyer ou taxe foncière ou attestation d'hébergement	x	x	x	x	x	x	x
Contrat de travail ou attestation employeur (1)	x						
Inscription au RCS - extrait Kbis de moins de 3 mois			x		x	x	
Certificat d'identification de l'INSEE avec numéro d'identification			x				
Carte professionnelle							x
Carte étudiante ou certificat de scolarité de l'année en cours		x					
2 derniers avis d'imposition	x	x	x	x	x	x	x
Trois derniers bulletins de salaires	x						
Deux derniers bilans			x				
Attestation de ressources pour l'exercice délivré par un comptable					x		
Justificatif de versement ou justificatif de rouverte des droits (bulletin de pension retraite)							
Attestation aides au logement	(x)	(x)	(x)	(x)			
Avis d'attribution de bourse							

(1) L'attestation de l'employeur doit préciser l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonction, le type de contrat (CDI ou CDD) et le cas échéant la durée de la période d'essai.

La société SABI, ABS GESTION PATRIMOINE dont le siège social est situé 1 Douve Nationale 6, 69720 SAINT BONNET DE MURE est responsable de l'insertion et de la mise à disposition de locataires sur la base de leurs compétences, sans aucune garantie de résultat. Les candidats sont invités à consulter attentivement les conditions générales de location et à signer le contrat de location en présence de l'agent immobilier. En cas de non-respect de ces conditions, la responsabilité de la location, de la mise à disposition ou de l'occupation est assumée par le candidat. L'usage post-mortem de l'adresse internet@guyhoquet-immobilier.com. En tout état de cause, vous pouvez porter plainte auprès de la CNS.